

## Mairie de Berneuil sur Aisne

### Conseil Municipal Séance du jeudi 27 août 2015

L'an deux mille quinze, le 27 août à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Berneuil sur Aisne, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel GUEGUEN, Maire.

#### Etaient présents :

- Mesdames ANTOINE Séverine, CROCHET Françoise, JACQUES Céline, VENDEWINKELE Catherine.
- Messieurs CARPENTIER Georges, FRERE Etienne, PYTLAK Michel.

#### Absents excusés :

- Mesdames DUMEZ Ludivine, PADIEU Yveline, TUAL Nicole.
- Messieurs BATTON Sébastien, CAGNIARD Cédric.

#### Absents :

- Messieurs BONAMY Patrice, DE WAELE Philippe.

Madame Françoise CROCHET est élue secrétaire de séance.

#### 1) **COMPTE-RENDU DE COMMISSIONS**

##### **Réunion commission bois du 01/07 et du 21/08**

Monsieur Georges CARPENTIER fait le compte-rendu :

- 17 lots de bois ont été délimités durant ces deux réunions.
- Un contrat en double exemplaire a été envoyé à chaque responsable de lots avec une petite partie à renseigner par le postulant.
- La signature des contrats aura lieu le samedi 5 septembre 2015. Les lots de bois seront ensuite répartis par tirage au sort.

#### 2) **LES DIFFERENTES DELIBERATIONS**

- Contrat de Madame Mélanie MOREL du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 juillet 2016 (CDD de 20 heures)
- Contrat de Madame Fany DESMARET du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 août 2016 (CDD de 10 heures)
- Attribution du logement de l'école maternelle à Monsieur Christopher HULOT
- Taxe locale sur la consommation finale d'électricité
- Dispositif "Pass permis citoyen" en partenariat avec le Conseil Départemental
- Chèque en "bois" de Madame Amandine CARLUY de 195 € : nouvelle délibération "acceptant" la non-valeur avec la liste de non-valeur émise par le comptable
- Remboursement à Monsieur Daniel GUEGUEN d'une facture de 99,67 € concernant l'achat de bombes de peinture pour délimiter les parcelles bois.
- Arrêté municipal : suite à une demande de la gendarmerie d'Attichy, le Conseil Municipal prend un arrêté interdisant la circulation des engins de + 3,5 Tonnes (rue de Mazures)

### 3) LA RENTREE SCOLAIRE & LES NAP

Madame Séverine ANTOINE fait le compte-rendu :

L'effectif prévu à la rentrée 2015 est de 94 élèves (51 en maternelles et 43 en élémentaire)

L'équipe enseignante et la répartition des classes :

- Classe des petits et moyens (14 + 9) : Mme MARQUES
- Classe des grands et CP (16 + 12) : Mme DAMBLEVE
- Classe CE1 – CE2 (10 + 13) : Mme CARBONNEAUX
- Classe CM1 – CM2 (9 + 11) : Mme LEBRUN (Directrice)

La nouvelle organisation du temps scolaire à la rentrée 2015, les horaires :

- Lundi, mardi et jeudi : 08h45 - 11h45 & 13h30 - 16h30
- Mercredi et vendredi : 08h45 - 11h45
- Vendredi : 13h30 - 16h30 (les NAP, pris en charge par la Mairie)

(Effectif repris du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 juin 2015)

Monsieur le Maire remercie les Présidents(es) et les Vice-Présidents(es) d'association qui participeront aux Nouvelles Activités Péri-éducatives : Mesdames Astrid FRERE, Chantal DAVID, Brigitte GUEGUEN, Dominique PALETTE, Catherine LACROIX et Messieurs Etienne FRERE, Olivier BOCHET, Pascal NAVARRO

Ces activités commenceront le vendredi 4 septembre avec un calendrier établi du 04/09 au 18/12/2015.

Le Projet Educatif Territorial (PEDT) a été agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

### 4) INFORMATIONS DU MAIRE

- Monsieur le Maire a été contacté par la société EDENRED France pour une attribution de titres-restaurant aux employés communaux. La valeur d'un chèque restaurant est de 8 € (part de l'employé 4 € et part de l'employeur 4 €). Après débat, les membres du Conseil ne retiennent pas cette attribution car "les employés communaux habitent à Berneuil et déjeunent tous les midis chez eux..."
- Monsieur le Maire a reçu :
  - Un courrier de Monsieur DELWARDE qui précise son intérêt pour l'acquisition d'une parcelle communale que jouxte sa propriété (12 rue du 8 mai)
  - Une proposition de Monsieur FAIVRE qui est intéressé par l'achat du "terrain de pétanque" situé en parallèle de son entreprise (Place Saint Rémi)
  - Une demande de Monsieur LEAL qui souhaitait l'acquisition d'une partie du chemin communal jouxtant son terrain (12 rue Marcel Rinn). Une réponse négative avait été donnée à Monsieur LEAL.

Les membres du Conseil décident de ne pas donner suite aux demandes de Messieurs DELWARDE et FAIVRE.

- Accessibilité handicap :

Le Conseil Municipal travaille sur l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP)

Il correspond à un engagement de réaliser les travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité pour les personnes handicapées.

Diagnostic accessibilité des bâtiments suivants :

Mairie, salles polyvalentes (2 accès), école primaire, école maternelle, bibliothèque, église, salle de tennis de table, city stade, stade de foot, cimetière.

Le Conseil Municipal est en contact avec :

- JRH consultants (77470)
- APAVE Compiègne
- Bureau VERITAS DIAGNOSTIC Compiègne
- **Repas et colis des Aînés** :

Madame VENDEWINKELE lance le débat : Faut-il maintenir les 2 pour tous ?

Après débat, les membres du Conseil se prononcent : ce sera soit le repas, soit le colis.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Mr GUEGUEN remercie l'assemblée pour son écoute, son attention et sa participation.

La séance est levée à 20 h 30.

La secrétaire de séance

Le Maire